

PROJET

# DES AUBERGES MULTI-SERVICES AU SECOURS DES VILLAGES

Des auberges destinées aux communes de moins de 2000 habitants, conçues à la fois comme un point de service à la population, de commerce de proximité... Le tout combiné à une activité d'hôtellerie-restauration, pour accueillir les touristes. C'est tout le concept des « Auberges de pays » proposé par la Fédération internationale des Logis aux collectivités et aux porteurs de projet.



ENTITÉ  
FÉDÉRATION  
INTERNATIONALE DES  
LOGIS  
NOMBRE ADHÉRENTS  
2 350

LE CONTACT  
Karim Soleilhavoup,  
directeur général  
www.logishotels.com

id LE MAGAZINE DE  
L'INNOVATION  
TERRITORIALE #51

id Territoriale

« Logis fière de ses racines, répond encore une fois aux attentes d'un retour au tourisme de terroir et contribue à lutter contre la désertification rurale. Logis est souvent la dernière lumière allumée dans le village et elle ne doit jamais s'éteindre. »

Fabrice Gaillard, Président des Logis

« Ce projet est une réponse à plusieurs constats et anxiétés, introduit Karim Soleilhavoup, directeur général Logis. Les touristes sont aujourd'hui à la recherche d'expérience. Ils veulent autre chose que l'hôtellerie de chaîne standardisée. D'un autre côté, les collectivités tentent de palier la disparition des commerces de proximité. Un phénomène qui entraîne avec lui le départ d'habitants, de familles, la fermeture d'écoles... Les villages ont besoin de créer de l'activité. »

Logis a donc décidé d'agir et propose aux petites communes la création et l'installation d'« Auberges de pays ». Alliant services de proximité, restauration pour les habitants et une offre d'hébergement pour les voyageurs, cette nouvelle offre d'auberge-boutique a pour vocation de favoriser le dynamisme économique, créer du lien social et faciliter le quotidien des habitants des villages de campagne. « Cette démarche est dans l'ADN des Logis. Notre fédération a été créée en 1948 avec l'ambition de soutenir l'hôtellerie familiale et rurale. 70 ans après, nous sommes donc légitimes pour accompagner le redéveloppement de l'espace rural. »

## UN LIEU COMPLÉMENTAIRE DES COMMERCES ET SERVICES EXISTANTS

Ce concept permettrait ainsi de transformer ce qui est souvent le dernier commerce du village en un véritable lieu de vie à destination des habitants et des touristes. L'Auberge-boutique proposerait, au quotidien, des services de proximité à la population, « au minimum 3 » (épicerie, dépôt

de pain, relais colis, point presse,...), ainsi qu'une offre de restauration et d'hébergement (jusqu'à 9 chambres). « L'aubergiste devient créateur d'expérience et de lien social, valorisant son terroir et son territoire, où chacun peut profiter d'une restauration à base de produits frais, locaux et de saison à déposer sur place ou à destination des cantines scolaires, maisons de retraite, personnes isolées ou travailleurs en home-office... », pointe Karim Soleilhavoup. Il s'agit aussi de créer de l'activité, des emplois. Il n'est par ailleurs pas question de concurrence avec les commerces ou les sites de services existants. C'est au contraire une solution complémentaire. »

## UN PROJET PENSÉ POUR LES COLLECTIVITÉS ET LES PORTEURS DE PROJETS

L'« Auberge de pays » est proposée clé en main, avec un cahier des charges très précis. « L'investissement peut être porté par la collectivité, qui choisit alors d'y insérer un gérant. Contre un loyer, le financement de l'auberge peut être remboursé sur une vingtaine d'années », développe Karim Soleilhavoup. Les porteurs de projets sont aussi visés. Comme les actifs en quête de reconversion. Ou encore les propriétaires de gîtes, de maisons d'hôtes qui veulent faire évoluer leur activité. »

Actuellement, Logis sollicite plusieurs architectes-développeurs pour définir une vision, et les ambiances des futures auberges. « Nous en choisissons plusieurs pour avoir différents concepts d'auberges à proposer aux porteurs de projets. Les travaux seront par ailleurs réalisés avec les conseillers Logis pour créer

un lieu authentique, chaleureux qui rassemblera les clients locaux et les touristes. »

## UNE PREMIÈRE AUBERGE ATTENDUE POUR LA RENTRÉE

La première auberge devrait être inaugurée à la rentrée dans la région lyonnaise. « Un concept qui nous permettra de structurer notre projet. » Le concept intéresse également plusieurs collectivités, dont une communauté de communes de Corrèze qui programme l'ouverture d'une « Auberge de pays » à l'été 2019. « Nous recevons sous les jours des appels pour développer une auberge. Les collectivités sont passionnées et adhérentes au concept. Un gage essentiel pour la réussite de ce projet. »

Jérémy Paradijs

## Logis,

1<sup>ère</sup> chaîne de restaurateurs-hôteliers indépendants en France et en Europe, compte **2 350 adhérents, 2 200 établissements et 42 000 chambres.**